

**Activités sociales  
et scolaires**

**Accueil de jour**

**Aînés**

**Logement**

---



**Mme Pascale Manzini**

Municipale

**M. Serge Nicod**

Chef du Service des affaires sociales,  
familiales et du logement

**M. Jean-Marie Léchenne**

Chef du Service des activités  
scolaires et parascolaires





## Service des affaires sociales, familiales et du logement

### ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des affaires sociales, familiales et du logement, auquel sont rattachés l'accueil familial de jour, le jardin d'enfants « Les Mouflets », le CVE « Les Petits Loups » et le CVE « Domino », était composé de l'effectif suivant, au 31 décembre 2021 :

- 1 Chef de service (100 %).
- 1 Adjoint au Chef du service (100 %).
- 2 assistantes (100 % et 60 %).
- 1 coordinatrice accueil familial de jour (60 %).
- 1 collaboratrice administrative (100 %).
- Jardin d'enfants « Les Mouflets » :  
1 Directrice (55 %) et 2 éducatrices (70 % et 55 %).
- CVE « Les Petits Loups » :  
1 Directeur (60 %), 1 collaboratrice administrative (20 %), 8 éducatrices (520 %) et 1 intendante (50 %).
- CVE « Domino » :  
1 Directrice (100 %), 1 Directeur (40 %), 1 collaboratrice administrative (60 %), 23 éducatrices (1'790 %), 1 éducateur (80 %) et 2 intendantes (170 %).

### TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le Service sont les suivantes :

- Office du logement (logements communaux et subventionnés, Commission d'attribution de la Résidence du Bois, soutien divers, procédures d'expulsion).
- Préavis dans les dossiers de ventes d'appartements loués et dans ceux qui concernent les travaux entrepris dans les logements loués (Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif – LPPPL).
- Octroi des aides et subsides communaux.
- Gestion des mesures d'allègement de la taxe au sac (distribution de bons pour sacs gratuits).
- Conseils et renseignements généraux concernant des problèmes particuliers

(logement, financier, prestations sociales).

- Aînés (sortie annuelle, jubilaires).
- Soutien aux activités de l'Association des 55+ d'Ecublens.
- Accueil familial de jour (gestion de la structure pour les Communes d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et St-Sulpice).
- Administration de l'AJESOL (prestations de service au profit de l'association).
- Administration du jardin d'enfants « Les Mouflets », du CVE « Les Petits Loups » et du CVE « Domino ».

### PREAMBULE

Les mesures sanitaires imposées tout au long de l'année par la Confédération et le Canton ont bien évidemment influencé le fonctionnement et les activités du Service.

Ce sont en particulier les activités destinées aux aînés qui ont été touchées. Ainsi, la traditionnelle sortie organisée généralement en juin pour les personnes en âge AVS a dû à nouveau être annulée. En compensation, et sur proposition du Service, la Municipalité a décidé d'offrir à chacune d'entre elles un bon à faire valoir dans les restaurants de notre Ville. Cette opération, appréciée par les bénéficiaires, a permis par la même occasion de soutenir les restaurateurs. L'Association des 55+ d'Ecublens a subi également de plein fouet les nombreuses restrictions. Hormis quelques activités extérieures qui avaient repris plus tôt, ce n'est qu'à l'automne qu'un rythme normal a pu être retrouvé.

Les Directions des deux CVE (centres de vie infantine), Domino et Les Petits Loups, ont dû se démultiplier pour ne pas avoir à réduire les prestations d'accueil durant l'année. Ce tour de force fut réussi, mais au prix de revoir presque quotidiennement les plannings ou trouver du personnel de remplacement. Pour la structure d'accueil familial par contre, les alternatives étant peu nombreuses avec les « mamans de jour », quelques accueils ont malheureusement dû être suspendus provisoirement.

Cette année a également été l'occasion de revoir l'organisation des CVE, principalement par la fusion des deux Directions en une seule. Concrètement, dès le début de l'année prochaine, une codirectrice et un codirecteur se répartiront les responsabilités en domaines de compétences pour les deux structures, avec l'objectif d'amener rationalité et efficacité.

Dans le cadre du réseau d'accueil de jour qui réunit notre Commune, laquelle gère l'administration, et celles de Chavannes-près-Renens et St-Sulpice, le comité de l'AJESOL a lancé une grande étude sur son fonctionnement. Cette étude réunissant l'ensemble des partenaires du réseau, y compris les structures, a été confiée à la HEIG-VD et a démarré avant l'été. Elle a pour but d'évaluer le fonctionnement administratif actuel du réseau en lien avec son développement futur et les besoins des structures. Elle rendra ses conclusions en début d'année prochaine.

Au niveau des prestations sociales, il faut relever l'amélioration de la collaboration avec l'Agence d'assurances sociales (AAS) qui nous permet enfin de mieux délivrer les prestations communales aux bénéficiaires PC. La collaboration avec le CSR est également à mettre en avant, puisqu'elle a permis d'intervenir à temps dans plusieurs situations financières critiques et (ou) de problématiques de logements. Concernant le logement justement, le guichet « logement », tenu par la Fondation Le Relais, sous le nom de Rel'og, a enfin ouvert ses portes début juin. Ce guichet devrait apporter un soutien important à la population, tant pour la recherche de logements que pour les conserver en cas de difficulté passagère.

### Perspectives

Les projets suivants, pour certains entrepris en 2021, seront finalisés en 2022 :

- En collaboration avec le Service des activités scolaires et parascolaires (SASP), un appel d'offres, selon les procédures de marché public, sera lancé en début d'année pour la livraison des repas destinés à l'ensemble des structures collectives d'accueil communales (préscolaires, parascolaires et réfectoires).

- En lien avec les accueillantes en milieu familial, et pour répondre à l'exigence de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) de prévoir un plan d'action afin d'améliorer globalement les conditions de leur activité, une étude sera rendue par la structure de coordination de l'accueil familial.
- La procédure menant au renouvellement du label « Commune en santé » arrivera à son terme. Ce renouvellement sera également l'occasion de réorganiser une « Semaine en santé » dans le courant de l'automne.
- La création d'un lieu de rencontre encadré pour les familles avec jeunes enfants devrait être finalisée pour la rentrée scolaire 2022-2023.

## AIDES COMMUNALES ET SUBVENTIONS

### Subsides pour dépenses particulières

Les demandes de subsides communaux pour les frais liés aux enfants sont restées stables en 2021.

Des articles paraissent régulièrement dans le journal communal afin de rappeler aux parents l'existence de ces subsides.

#### Traitement orthodontique

Quatre demandes de participation au financement d'un traitement orthodontique ont été octroyées en 2021 et cinq continuations du traitement.

#### Conservatoires et écoles de musique

Sur les huit demandes de participation au financement des écolages auprès des conservatoires et écoles de musique déposées, sept ont été octroyées, tout comme en 2020.

#### Camps d'hiver – Ecole à la montagne

Sept demandes de participation au financement des camps d'hiver ou d'école à la montagne ont été accordées, contre dix en 2020.

### Traitements dentaires

Trois participations au financement d'un traitement dentaire ont été octroyées contre quatre en 2020.

### Transports

Sur les treize demandes de participation au financement d'un titre de transport déposées, douze ont été accordées, contre treize en 2020.

### **Bons de repas**

Les bénéficiaires de prestations complémentaires, qui ont leur domicile sur la Commune, peuvent obtenir un carnet de 15 bons d'une valeur de Fr. 5.- chacun, deux fois dans l'année. Une nouvelle organisation pour l'octroi de ces bons a permis un meilleur accès à cette prestation. Au mois d'octobre, une correspondance a été adressée par l'Agence d'assurances sociales (AAS) de Renens à tous les bénéficiaires PC afin de les informer des prestations communales offertes. Pour des raisons de protection des données, seule l'AAS peut avoir accès à la base de données des bénéficiaires concernés.

#### Pour le 1<sup>er</sup> semestre 2021

325 bénéficiaires avaient droit à cette prestation et 192 personnes ont retiré leur carnet<sup>1</sup> (soit 2'880 bons de repas distribués).

#### Pour le 2<sup>e</sup> semestre 2021

409 bénéficiaires avaient droit à cette prestation et 298 personnes ont retiré leur carnet (soit 4'470 bons de repas distribués).

6'431 bons ont été utilisés dans les restaurants partenaires d'Ecublens et Renens. A noter que, afin de compenser les périodes de fermeture des restaurants, les bons non consommés en 2020 ont pu exceptionnellement être utilisés jusqu'à la fin du mois de mars 2021.

### **Allocation de Noël**

Une allocation de Fr. 60.- a été allouée à 316 bénéficiaires de prestations complémentaires vivant à leur domicile<sup>2</sup>, soit un montant total de Fr. 18'960.-.

<sup>1</sup> Pour les personnes à mobilité réduite qui en font la demande, les bons sont envoyés par courrier.

### **Aides financières d'urgence**

Durant l'année écoulée, douze familles ou personnes ont sollicité une aide financière ; huit d'entre elles ont pu bénéficier de cet apport ponctuel :

- Soit des aides pour des frais d'obsèques.
- Soit des aides casuelles diverses dans des situations particulières.

### **Donations spéciales**

En fin d'année, grâce à la générosité d'un donateur privé, et avec la collaboration du Centre social régional (CSR), il a pu être remis à 12 familles des bons d'achat pour une valeur de plus de Fr. 3'000.- à faire valoir dans les magasins d'une grande chaîne alimentaire.

### **Dons aux institutions – Fondations**

En fin d'année, une aide financière, sous forme de dons, a été octroyée à 53 associations ou fondations s'occupant de problématiques familiales, sanitaires, du handicap et de la formation. Ces soutiens sont accordés en priorité aux structures actives dans la région, pour un montant total de Fr. 30'500.-.

De nombreuses demandes de participations financières nous parviennent également en cours d'année ; il nous est difficile d'y répondre positivement au vu du budget à disposition. Dans la mesure où ces aides sont principalement octroyées à des associations, elles permettent de soutenir et favoriser les actions construites autour du bénévolat.

Dans le cadre du budget 2022, le montant destiné à ces aides sera considérablement augmenté pour être porté à Fr. 40'000.-.

### **Subventions aux institutions et associations**

Les institutions et associations suivantes bénéficient d'une subvention annuelle :

- Afiro.
- Association des familles du Quart Monde de l'Ouest lausannois.
- Association Destiny.
- Association Lire et Ecrire.

<sup>2</sup> Cette allocation n'est pas versée aux personnes vivant en EMS.

- Association Présence, aumônerie de rue.
- AVIVO.
- Centre social protestant.
- Club des aînés de la paroisse de Chavannes-Epenex.
- Connaissance 3.
- Entraide familiale de Renens et environs.
- Epicerie Caritas.
- Fédération vaudoise de coopération.
- Français en jeu.
- Le Défi, permanence chômage.
- Medair.
- Mouvement des Aînés Vaud.

Montant total des subventions octroyées : Fr. 81'223.30, soit une augmentation de plus de Fr. 6'000.- par rapport à 2020.

### Mesures sociales d'allègement de la taxe au sac

En application de la Directive sur les mesures sociales d'allègement de la taxe, 2'535 bons (2'370 en 2020), permettant de retirer un rouleau de 10 sacs de 35 litres, ont été distribués, soit :

	Nombre de bénéficiaires	Bons pour 10 sacs distribués
<b>Naissances</b>	120	600
<b>Enfants 1 an</b>	96	480
<b>Enfants 2 ans</b>	108	540
<b>Enfants 3 ans</b>	112	560
<b>Causes médicales<sup>1</sup></b>	71	355
<b>Total</b>	507	2'535

<sup>1</sup> sur présentation d'une attestation médicale

A noter que les bons n'ont pas été retirés pour 131 enfants (23 %), ceci malgré l'annonce parue dans le journal communal en début d'année et l'information transmise par le Service des habitants lors de l'arrivée des parents.

### Transport des personnes à mobilité réduite

Cette prestation est offerte aux personnes à mobilité réduite ayant leur domicile principal à Ecublens, tant pour les habitants vivant de manière indépendante que ceux en EMS. Elle leur permet d'effectuer 8 transports par mois, à des fins médicales ou dites de loisir – soit 96 par année – au prix de Fr. 3.70 par course, montant qui correspond

au prix d'un billet de transports publics pour deux zones.

Les personnes désirant bénéficier de cette prestation sont soumises à une évaluation qui s'effectue auprès du CMS, lorsqu'elles habitent toujours à leur domicile. Le CMS évalue le degré d'assistance que requiert chaque personne, en fonction de ses capacités motrices et cognitives, puis détermine si le transport assisté est pertinent et quel service (Taxi Services ou Transport Handicap Vaud – THV) est le plus approprié.

Quant aux personnes placées en EMS, le degré d'incapacité et le type de transport approprié sont attestés par le médecin de l'établissement.

Cette prestation est régie par une convention signée entre les communes et le Service des assurances sociales et de l'hébergement du Canton de Vaud (SASH). Elle s'inscrit dans la politique cantonale du maintien à domicile des personnes âgées ou en manque d'autonomie.

La progression du nombre de personnes faisant appel à ces prestations a augmenté. En 2021, le nombre de bénéficiaires s'élevait à 118, soit un accroissement d'environ 20 % par rapport à l'année précédente.

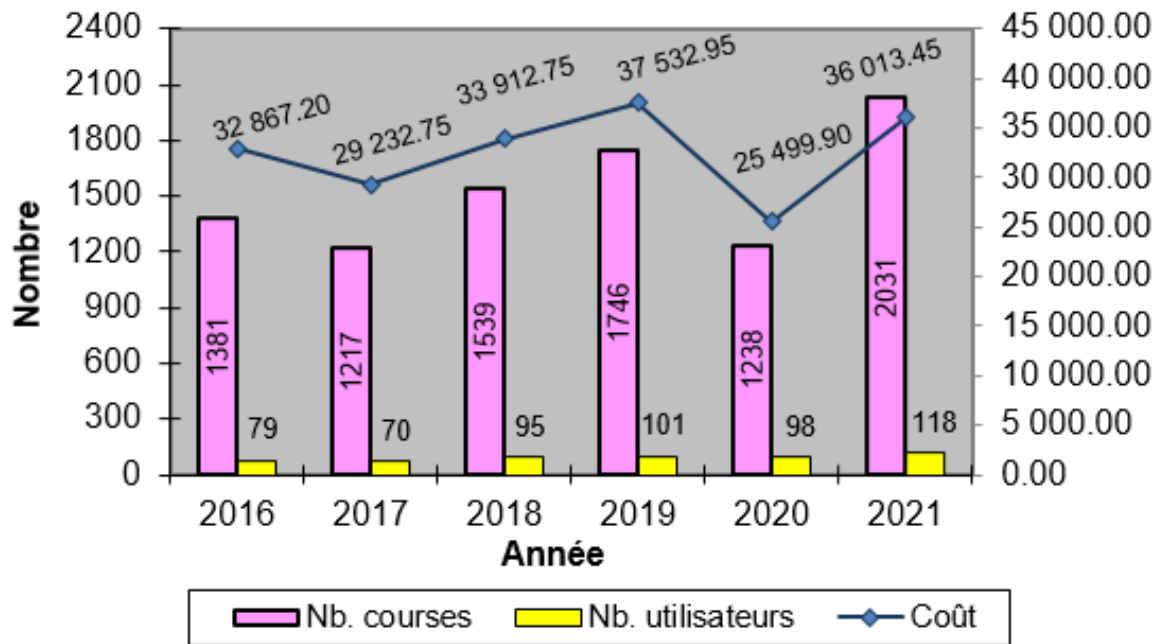
Le nombre de courses a, quant à lui, explosé. A fin 2021, on comptabilisait 2'031 déplacements, soit une hausse d'environ 64 %.

	Nombre de bénéficiaires	Nombre de courses subventionnées	Coût moyen par course (en Fr.)
<b>2021</b>	<b>118</b>	<b>2'031</b>	<b>17.73</b>
<b>2020</b>	98	1238	20.60
<b>2019</b>	101	1'746	21.50
<b>2018</b>	95	1'539	22.04
<b>2017</b>	70	1'217	24.02
<b>2016</b>	79	1'381	23.80

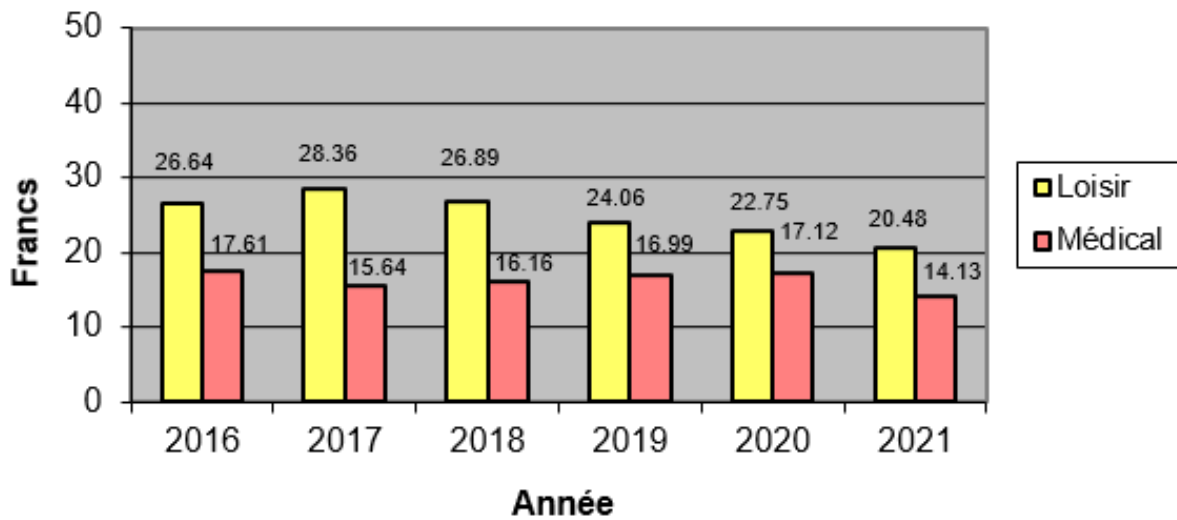
La fréquence de l'utilisation de ce service varie selon les bénéficiaires. Relevons que le coût moyen des courses, par année et par utilisateur, est en baisse (- 14 %), à savoir Fr. 17.73 pour l'année écoulée.

L'association Mère Sorge vient compléter ce service de transport grâce à des bénévoles qui effectuent des courses, selon un barème avantageux pour les habitants des communes membres de l'APREMADOL.

**Totaux – Courses et coûts**



**Totaux – Coût moyen**



## AINES

### Nonagénaires – Entrée dans la 100<sup>e</sup> année et plus

Les Autorités communales ont fêté en 2021 :

- 24 nonagénaires (20 à domicile et 4 en EMS). A cette occasion, les jubilaires reçoivent chacun une édition originale d'un journal du jour de leur naissance et une terrine de fleurs des mains du représentant ou de la représentante de la Municipalité. Ces deux objets accompagnent la traditionnelle tourte pour les personnes se trouvant en EMS et un autre cadeau au choix pour les jubilaires résidant à domicile.  
Toujours en raison de la pandémie, et afin de limiter les contacts, certains nonagénaires ont reçu un appel téléphonique d'un membre de la Municipalité le jour de leur anniversaire, en lieu et place de la traditionnelle visite.
- 1 x 100<sup>e</sup>, 2 x 101<sup>e</sup> et 1 x 106<sup>e</sup>. A préciser que la doyenne vit encore à domicile.

### Sortie des aînés

Au vu de la situation sanitaire, la traditionnelle sortie en faveur des aînés a malheureusement dû être annulée pour la seconde année consécutive.

En compensation, des bons cadeaux d'une valeur de Fr. 20.-, à utiliser dans les restaurants d'Ecublens, ont été offerts aux habitants en âge AVS. Ce geste a été très apprécié. En effet, sur les 2'007 envois, 1'186 bons ont été consommés, soit 59 %.

### Association 55+ d'Ecublens

Un lien sur le rapport d'activités de l'Association 55+ d'Ecublens se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

Il faut tout de même souligner que l'association bénéficie d'un support financier communal indispensable au bon déroulement des activités, ainsi que pour garantir leur accessibilité financière. De plus, elle obtient un soutien logistique du Service des affaires sociales, familiales et du logement, pour l'impression des documents, et du Greffe municipal, pour la tenue du site internet.

Au niveau organisationnel, l'association peut compter sur un comité qui coordonne et promeut l'ensemble des activités, à la grande satisfaction de leurs responsables.

## PREVENTION

### Plan canicule cantonal

263 personnes répondaient aux critères de « personne vulnérable » en cas de déclenchement du plan canicule, à savoir : 80 ans et plus et ne bénéficiant pas de visite du CMS. Pour la troisième année, les couples dont les deux conjoints ont plus de 80 ans ont été ajoutés aux personnes seules.

42 personnes seules et 6 couples ont répondu favorablement au passage à leur domicile d'un pompier ou d'un samaritain en cas de températures caniculaires.

### Ecublens en Santé

Dans le cadre de la Semaine du développement durable, deux conférences santé ont été organisées en 2021, avec pour thèmes :

- La durabilité et la place de l'activité physique.
- Alimentation et durabilité : comment faire les bons choix au quotidien.

## LOGEMENT

### Logements et locaux industriels vacants

Comme chaque année, le Service est mandaté par le Service cantonal de recherche et d'information statistiques du Canton de Vaud (SCRIS) afin de recenser les logements, ainsi que les locaux industriels et commerciaux, vacants.

Les chiffres 2021 pour la Commune d'Ecublens se présentent comme suit :

#### Logements vacants

Au 1<sup>er</sup> juin 2021, 40 logements étaient vacants sur la Commune d'Ecublens (contre 38 en 2020).

<u>Pièces</u>	<u>Appartements</u>	
1 ou 1 ½	7	location
2 ou 2 ½	6	location



3 ou 3 ½                    21                    location  
 4 ou 4 ½                    6                    location

A titre d'information, voici les données concernant les communes voisines :

Commune	Logements disponibles au 1.6.2021
Bussigny	34
Chavannes-près-Renens	274
Crissier	28
Lausanne	572
Prilly	52
Renens	111
St-Sulpice	45
Villars-Ste-Croix	6

Le taux de logements vacants dans le Canton de Vaud au 1<sup>er</sup> juin 2021 est de 1.35 % (1.37 % en 2020), pour le District de 1.50 % (1.30 % en 2020) et pour Ecublens de 0.7 % (0.7 % en 2020). Selon Statistique Vaud, 1,5 % est le taux de référence signe d'un marché équilibré.

Pour information, l'estimation du parc de logements, faite par Statistique Vaud au 31 décembre 2020, attribue 5'939 logements à la Commune d'Ecublens, soit 8 de plus qu'en 2019.

### Locaux industriels vacants

Surface totale	Nbre	Type
2'150 m <sup>2</sup>	2	Bureau, cabinet médical
788 m <sup>2</sup>	6	Magasin, local de vente
8 m <sup>2</sup>	2	Dépôt, entrepôt, hangar
460 m <sup>2</sup>	1	Autre

Soit 11 locaux disponibles d'une surface totale d'environ 3'406 m<sup>2</sup> contre 1'841 m<sup>2</sup> en 2020.

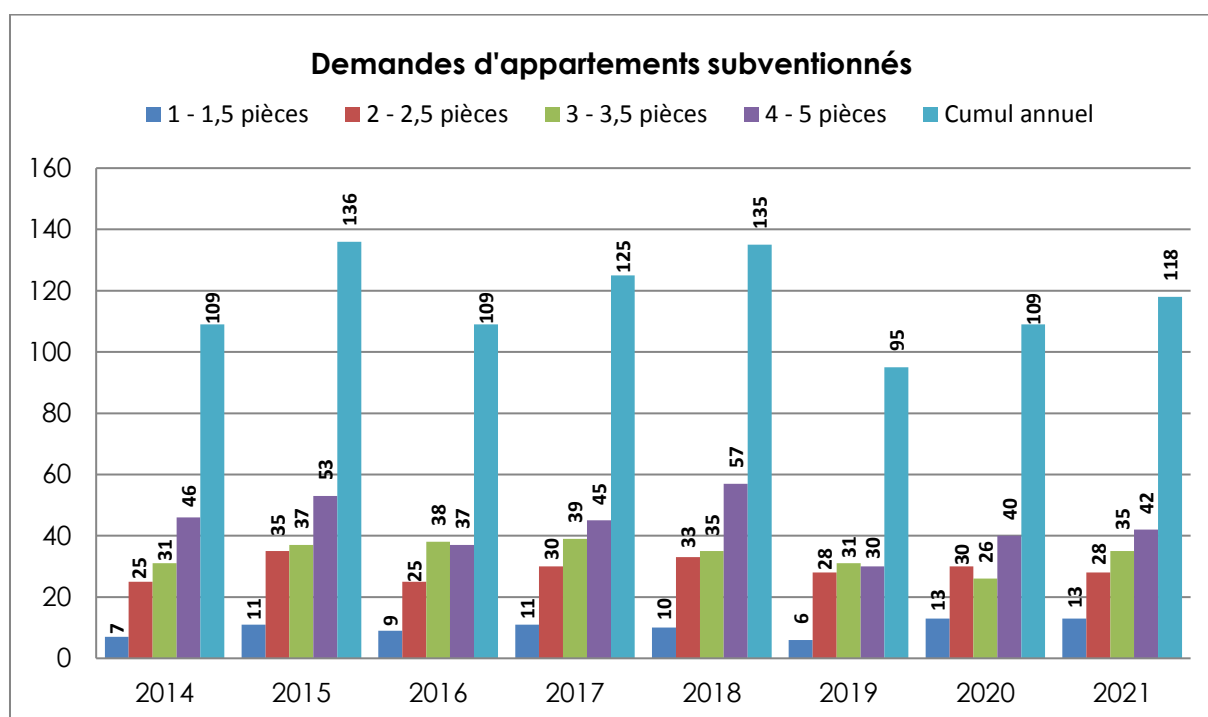
### Appartements subventionnés ou propriété de la Commune

La liste d'attente des inscriptions pour des appartements subventionnés au 31 décembre 2021 se présente comme suit :

1 ou 1,5 pièce	13
2 ou 2,5 pièces	28
3 ou 3,5 pièces	35
4 et 5 pièces	42
<b>Total</b>	<b>118</b>

Ci-dessous, l'évolution des demandes d'appartements subventionnés ou à loyer modéré depuis 2014.

### Demandes d'appartements subventionnés



Rappelons que les demandes doivent être renouvelées chaque année ; une mise à jour de la validité de ces inscriptions se fait régulièrement et celles dont le requérant n'a pas prorogé son intérêt sont classées sans suite.

#### **Nombre d'appartements subventionnés avec l'aide de la Commune :**

- Ch. de la Forêt 14A-E : 54 appartements.

#### **Nombre d'appartements soumis au Règlement sur les conditions d'occupation et d'octroi de l'aide communale pour les logements, propriété de la Commune d'Ecublens/VD :**

- Ch. de Veilloud 5-7 : 24 appartements.
- Rte du Bois 2-4 : 26 appartements.
- Rue du Villars 11 : 3 appartements.

Une révision des conditions d'occupation et des conditions financières des locataires est opérée chaque année.

#### **Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)**

Afin de lutter contre la pénurie de logements et maintenir des loyers accessibles, les travaux tels que démolitions, transformations et rénovations sont soumis à autorisation, pour autant qu'ils soient d'une certaine importance. Ainsi, en sus de la mise à l'enquête légale, la Municipalité est invitée à se prononcer sur l'opportunité des travaux envisagés.

Pour ce faire, la Municipalité se base sur une enquête du Service des affaires sociales, familiales et du logement qui évalue les éventuelles conséquences pour les locataires. Le rapport technique du Canton, ainsi qu'une possible visite des bâtiments avec la collaboration de la Police des constructions et du Canton, permet souvent de lever des incertitudes et de s'assurer de la bonne prise en compte des intérêts des locataires.

Cette année, ce sont deux dossiers qui ont été traités par le Service.

Dans le cadre de la même loi, le Service est également amené à préavisser pour les aliénations de logements loués, soit la vente d'un logement alors qu'il est disponible sur

le marché de la location. Une demande d'aliénation a été traitée en 2021.

#### **Ordonnances d'expulsion – Exécutions forcées – Garde-meubles**

Quatre ordonnances d'expulsions nous sont parvenues en 2021. Quatre procédures d'expulsions forcées ont été menées à terme en 2021, dont trois ont donné lieu à un dépôt au garde-meubles.

Au 31 décembre 2021, quatre lots demeuraient entreposés au garde-meubles.

Pour rappel, les meubles issus des expulsions sont confiés à un garde-meubles professionnel. L'utilisation de ce service est régie par une convention et limitée à 3 mois ; elle est payante et facturée au dépositaire. Seul le premier mois est pris en charge par nos services, à titre d'aide d'urgence.

Si le propriétaire des biens ne les récupère pas à l'échéance du délai réglementaire, et si la convention de garde n'est pas prolongée pour des raisons valables, les affaires sont liquidées suivant la procédure légale y afférente.

A noter que ce travail est chronophage et qu'il arrive fréquemment que les logements aient été préalablement abandonnés par les locataires, nécessitant dès lors des procédures complexes (recherches, publications dans la FAO).

### **TRAVAIL – CHOMAGE**

Le suivi du chômage, les relations avec l'ORP et l'organisation d'emplois d'insertion dépendent de notre Service.

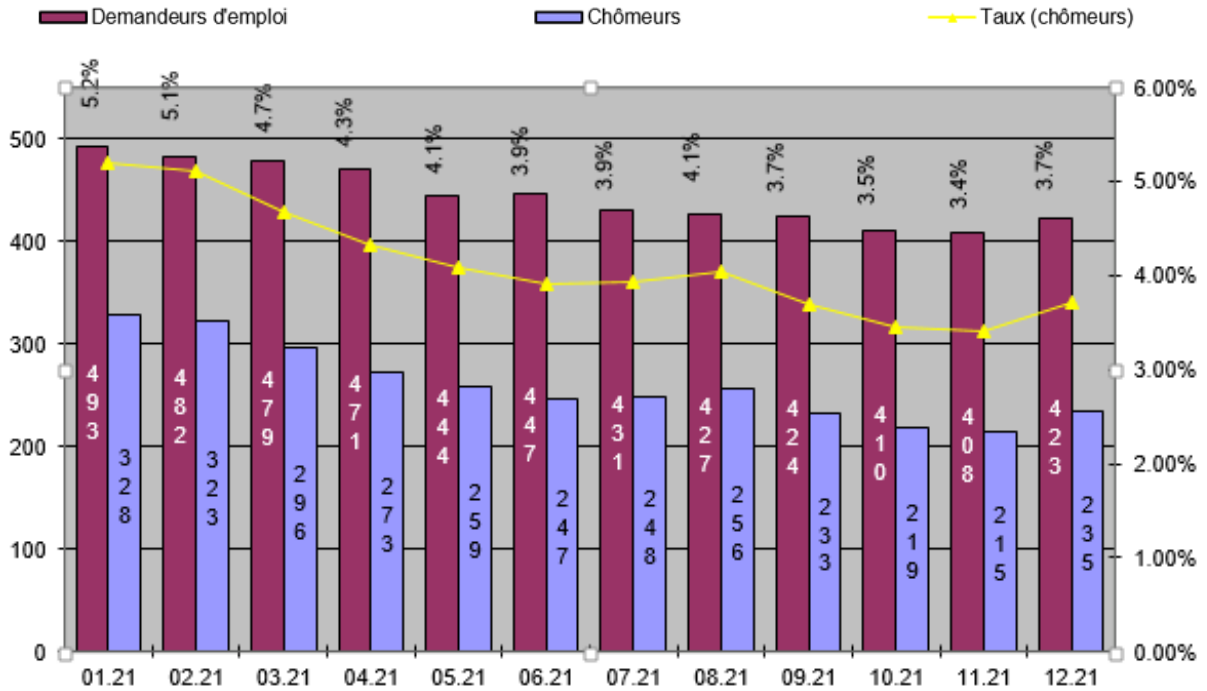
#### **Chômage**

- Nombre de demandeurs d'emploi au 31 décembre 2020 : 482
- Nombre de demandeurs d'emploi au 31 décembre 2021 : 423

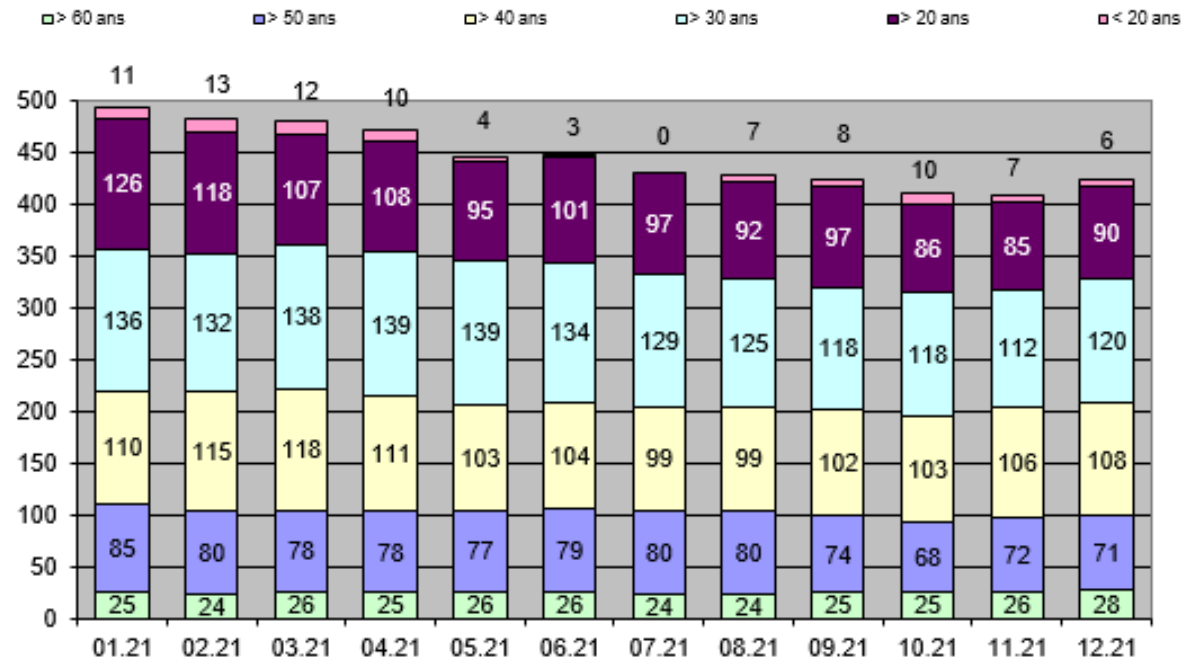
La différence entre demandeurs d'emploi et chômeurs n'étant pas évidente, voici les définitions telles que données par l'Office régional de placement (ORP) :

- chômeur : toute personne inscrite à un ORP qui ne travaille pas et qui est disponible de suite en vue d'un placement ;
- demandeur d'emploi : toute personne inscrite à un ORP (y compris les chômeurs).

**Evolution du nombre de demandeurs d'emploi et de personnes au chômage – Taux de chômage**



**Evolution des tranches d'âge des demandeurs d'emploi**



## Emplois d'insertion

En collaboration avec le Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion (CGPI), quelques postes peuvent être mis à disposition, notamment au Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité, au Service des travaux publics et de l'environnement et dans les structures d'accueil de l'enfance. Le but de ces emplois d'insertion subventionnés, d'une durée de 3 ou 6 mois, est d'acquérir de nouvelles connaissances et surtout de maintenir un rythme de travail. Ces postes n'ont pas été sollicités en 2021.

## AUTRES TACHES

### Conférence des Municipaux et responsables des Affaires sociales de l'Ouest

Ces rencontres (4 en 2021) ont pour but premier d'étudier, de partager, sur toute une série de questions touchant à la palette des affaires sociales, et d'essayer d'harmoniser les pratiques. Elles ont lieu à tour de rôle dans une des huit communes. Les sujets suivants ont notamment été abordés :

- Revenu d'insertion.
- Réseaux d'accueil de jour des enfants.
- Prévention de l'endettement et soutien au désendettement.
- Association « Réseau de la communauté sanitaire de la région lausannoise » (AR-COS).
- Implantation de l'épicerie Caritas dans l'Ouest lausannois.
- Soutien aux chômeurs.
- Demandes de soutien d'associations régionales.
- Logements sociaux et logements d'urgence, Rel'og du Relais.

Une présentation a été réalisée dans ce cadre, à savoir celle de l'Association vaudoise pour la sauvegarde des logements des personnes précarisées.

### Administration de l'AJESOL

Cette prestation au profit de l'Association qui gère le réseau d'accueil de jour des enfants pour les Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice est une des activités importantes du Service.

Un lien sur le rapport d'activités de l'AJESOL se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

*Serge Nicod  
Chef du Service des affaires sociales,  
familiales et du logement*

♦ ♦ ♦ ♦

## Accueil de jour des enfants

### CENTRE DE VIE ENFANTINE (CVE) « LES PETITS LOUPS »

#### Personnel

Le personnel éducatif a dû s'adapter aux conditions de travail imposées par le plan de protection du Canton et aux absences des personnes à risque (quarantaines, isollements, accidents, etc.). Cela n'a pas toujours été facile, mais le personnel éducatif a fait preuve de professionnalisme afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles. Le suivi, sur le terrain, des apprentis et du personnel en formation fut également plus compliqué pour ces raisons.

Quelques changements au niveau du personnel entre les départs et les arrivées :

- Départ d'une apprentie en juillet et d'une éducatrice en décembre.
- Arrivée d'une stagiaire en janvier et en août, ainsi que d'une ASE en décembre.

#### Sorties et fêtes – Divers groupes

Les sorties en transport en commun et les diverses fêtes ont été annulées ou modifiées pour répondre aux normes sanitaires.

#### Locaux

Sous la direction du Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité, des travaux ont été entrepris pour repeindre les murs du CVE.

#### Covid-19

Le port du masque ne simplifie pas la communication avec les enfants, mais il est nécessaire pour se protéger et les protéger. Les normes au niveau de l'hygiène ayant augmenté depuis 2020, il y a eu quelques achats

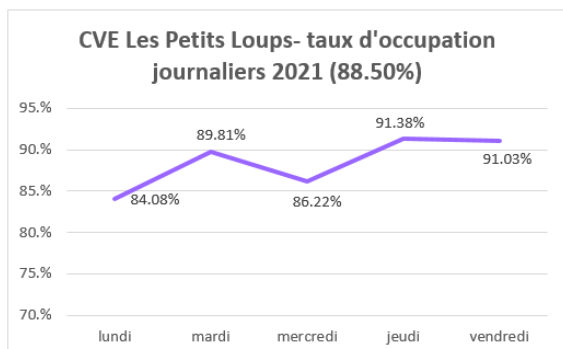
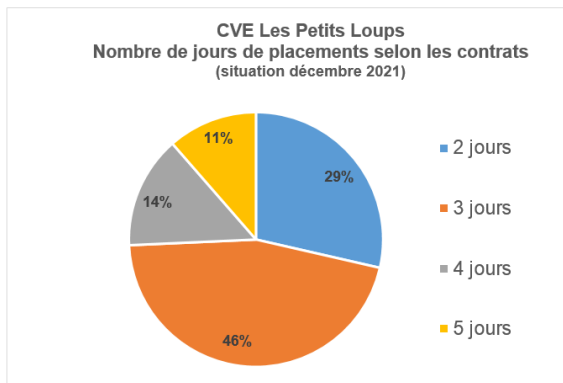
supplémentaires pour répondre aux exigences.

Les normes mises en place pour entrer dans le CVE ont été respectées par les parents, ce qui a créé un temps d'attente de 5 à 10 minutes aux heures de pointe.

### Quelques chiffres

Durant l'année 2021, ce sont 51 enfants qui ont pu être accueillis dans les 22 places de la structure.

Il est à noter que le CVE a un taux d'occupation journalier optimum.



Grégoire Gétaz,  
Directeur CVE Les Petits Loups

## CVE « DOMINO »

### Rôle du CVE

Le rôle de l'équipe éducative n'est pas de remplacer les parents mais de les soutenir, et de prendre en charge les enfants durant l'absence de leurs parents. Dans le cadre de ses journées à Domino, l'enfant sera intégré dans une collectivité d'enfants de son âge où il vivra des expériences différentes de celles vécues dans sa famille.

C'est pour cela que la communication entre le parent et l'équipe éducative est un des points essentiels dans ce métier. Il est important d'être informé des difficultés et des étapes traversées par l'enfant, afin de permettre un meilleur accompagnement dans son développement. De même, les parents doivent être mis au courant de ce que vit l'enfant au CVE.

### Ligne pédagogique

Ce document est le fruit de la réflexion de l'équipe éducative. Il tient compte des valeurs et des réalités vécues par l'équipe éducative, mais aussi par ceux qui préparent les repas et bien évidemment de la Direction.

La réalisation de ce document est motivée par une envie de clarifier par écrit les principes éducatifs, les objectifs, la manière de travailler, l'organisation des journées et les limites de chacun.

### Les références

Le CVE travaille avec un système de référence qui est une personne « repère » de l'enfant et de sa famille. C'est plus précisément la personne qui assurera le suivi de l'enfant et qui fera le lien entre celui-ci et la collectivité dès son arrivée et ce jusqu'à son départ du CVE.

La personne de référence se charge également du premier entretien pédagogique, ainsi que des bilans intermédiaires ou de passages. Cette personne est responsable de toutes les informations spécifiques concernant ces références et les transmet à l'ensemble de l'équipe, afin d'assurer une bonne prise en charge des enfants.

### Les colloques

Le CVE organise des colloques hebdomadaires et mensuels, ainsi que des colloques institutionnels deux fois par année pour l'ensemble du personnel éducatif. Ces moments sont réservés pour une réflexion sur l'organisation institutionnelle, revoir le projet pédagogique, parler des enfants et du groupe d'enfants. Cela permet également au personnel éducatif de prendre du recul sur son travail.

## Sorties et fêtes

Les sorties ont pu recommencer en 2021 : visite du Swiss Vapeur Parc, Zoo de Servion, sieste à St Sulpice, promenade au bord du lac à Pully, patinoire à Ecublens pour le préscolaire.

Les enfants du parascolaire ont pu découvrir le Labyrinthe Aventure à Evionnaz, se balader en forêt, jouer au minigolf, découvrir l'atelier Art'itude et profiter de la patinoire d'Ecublens.

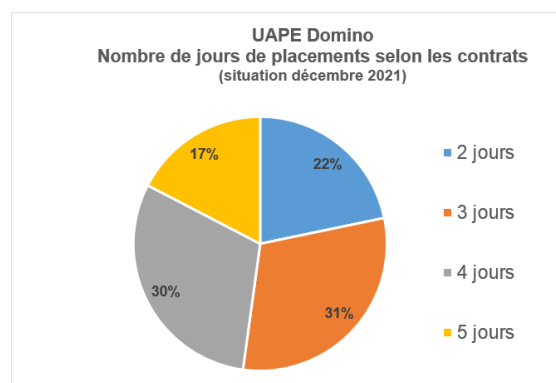
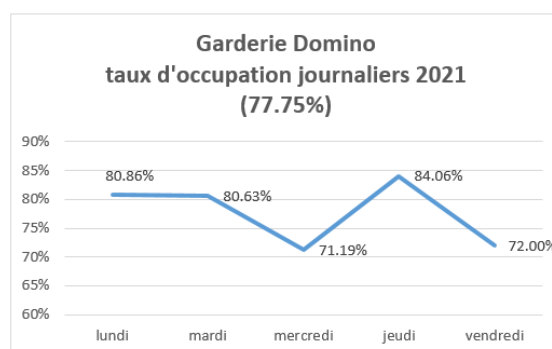
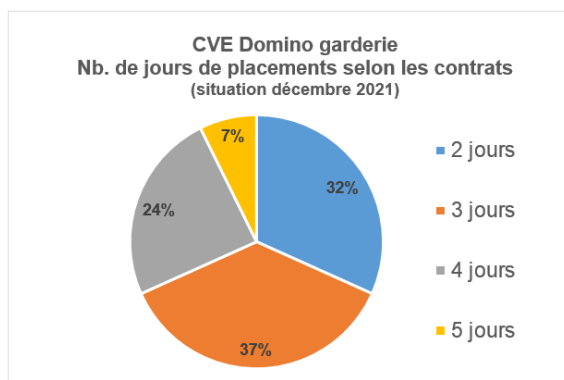
La fête de Noël n'ayant pas pu avoir lieu, les enfants ont profité de différentes activités sur ce thème (atelier bricolage, film, représentation de marionnettes par une ancienne stagiaire et goûter spécial Noël).

## Locaux

Sous la direction des services communaux concernés, des travaux ont été effectués au CVE. La pose de nouvelles fenêtres permettra une meilleure aération. Des grillages, ainsi que de nouveaux stores, ont également été installés sur tous les étages du CVE.

## Quelques chiffres

Durant l'année 2021, ce sont 119 enfants qui ont pu être accueillis dans les 66 places de la garderie et 57 écoliers au sein de l'UAPE.



Yolande Dallinge,  
Directrice CVE Domino

## JARDIN D'ENFANTS « LES MOUFLETS »

Le jardin d'enfants « Les Mouflets » a été fondé le 21 mars 1983. Il est ouvert 9 demi-journées par semaine durant les périodes scolaires, soit le matin de 8 h 30 à 11 h 30 et l'après-midi de 13 h 30 à 16 h 30 (à l'exception du mercredi après-midi).

Les enfants sont accueillis dès l'âge de 2 ans et demi jusqu'à l'entrée à l'école enfantine, à raison de deux demi-journées par semaine et, en fonction des possibilités, trois l'année qui précède l'école enfantine.

L'équipe compte trois éducatrices de la petite enfance.

Les différents thèmes abordés durant l'année favorisent l'apprentissage du langage, des couleurs et des formes, ainsi que des parties du corps. Chaque semaine, une animation différente est proposée, cela peut être en lien avec les saisons, les émotions, les animaux, les maladies, etc. Les sujets abordés sont présentés sous forme d'histoire, de

séance de diapositives (cinéma des Moufflets), du kamishibai, des marionnettes, des chansons.

Les enfants participent également à des activités de gym, jeux de cerceaux, jeu du « coucou » rythmé par une musique avec une voix qui dit ce qu'il faut faire et quand aller se cacher, le bowling des pingouins, le jeu du chapeau de Père Noël, la pêche à l'étang, le jeu de l'ombre, etc. A travers ces jeux, les enfants apprennent à écouter et respecter les consignes, à s'orienter dans l'espace, à patienter.



Les enfants ont l'occasion, grâce aux bricolages proposés, de développer leur motricité fine, comme lors de la réalisation de ce bonnet avec des gants peints de la couleur de leur choix.

Les enfants sont également amenés à participer à la collecte d'objets afin de faire leur bricolage (recherche d'une pive par exemple).

*Speranza Carro,  
Directrice Jardin d'enfants Les Moufflets*

♦ ♦ ♦ ♦

## Accueil familial de jour

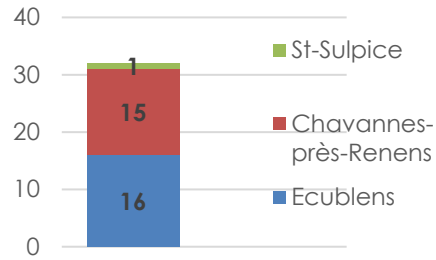
(Structure d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice)

### Les accueillantes

Au 31 décembre, la structure compte 32 accueillantes en milieu familial.



### Répartition des accueillantes



Durant l'année les mutations suivantes ont été enregistrées :

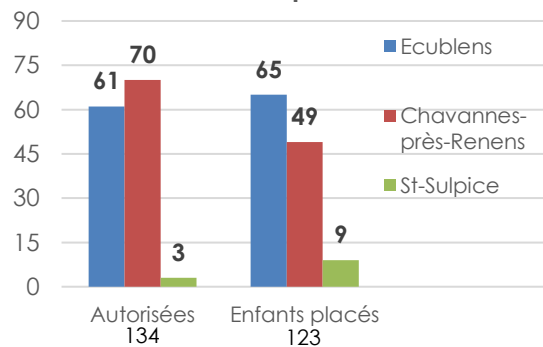
- 8 cessations d'activité, dont 1 déménagement hors réseau et 1 départ à la retraite.
- 5 nouvelles accueillantes agréées.
- 1 en cours d'agrément.
- 4 renoncent pour des raisons financières.
- 2 n'ont pas donné suite après la séance d'information.
- 1 remet sa candidature en attente (enceinte de son 2<sup>e</sup> enfant).

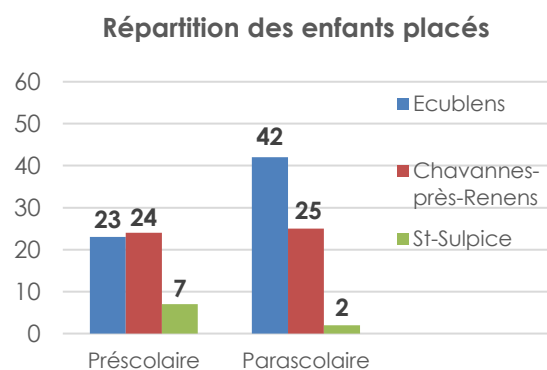
On observe une sensible diminution des personnes pratiquant cette activité.

### Les placements d'enfants

Au 31 décembre, la structure dénombre 123 enfants placés pour 134 places autorisées.

#### Places offertes (autorisées) et enfants placés





Une baisse évidente des demandes de placement est constatée, l'accueil collectif semble être préféré.

Voici quelques chiffres qui résument les placements :

- 52 nouveaux placements.
- 71 résiliations de placements.
- 5 enfants en liste d'attente.
- 114'696 heures facturées dont 41'646 heures pour le parascolaire.

#### **Autres activités de la structure de coordination et formation des accueillantes**

En sus du placement des enfants, il a pu être mené à bien :

- 36 entretiens avec des parents.
- 25 entretiens auprès de candidates en vue de l'octroi d'une autorisation.
- 29 visites à domicile annoncées dans le cadre du bilan annuel.
- 1 visite impromptue afin de vérifier le respect des règles d'encadrement.

Les prestations offertes, telles que les bons auprès de la Ludothèque, l'abonnement annuel au journal de cuisine, ainsi que l'accès au matériel de puériculture, sont toujours autant appréciés.

Les formations suivantes ont été suivies par les accueillantes :

- Activités créatrices.
- Premiers secours.
- Relations avec les parents « Comment leur parler ».
- Introduction à l'activité familiale de jour.

Deux rencontres régionales ont eu lieu avec les coordinatrices du Grand Lausanne et la chargée d'évaluation de l'OAJE ; l'une par

zoom et l'autre en présentiel, pour la première fois au sein de nos locaux. Moments d'échanges très appréciés entre pairs.

La gestion des mesures sanitaires ajoute des contraintes à la gestion de notre quotidien. Le confinement des personnes malades ou en quarantaine a engendré, pour les enfants accueillis et leur famille, des changements et des réajustements fréquents.

Au niveau des activités proposées, les cafés-contacts, la conférence et le souper annuel ont été annulés. Nous espérons pouvoir les reconduire en 2022.

Avec l'introduction de la Loi de l'accueil de jour des enfants (LAJE) en 2006, le nombre de places d'accueil n'a cessé de se développer. Si l'on constate une forte progression au niveau de l'accueil dans les structures collectives, l'accueil familial tend à rester stable, voire même à diminuer.

Le rapport d'enquête réalisée par StatVD, en partenariat avec la FAJE, en 2020, démontre que les améliorations sont nécessaires afin de préserver l'accueil familial à plus long terme.

Enfin, nous remercions tous les partenaires pour les efforts consentis durant cette année, nos accueillantes pour leur engagement sans faille, et nous réjouissons de consolider l'accueil familial en mettant en place de nouveaux projets.

*Maria Gomez*  
Coordinatrice de l'accueil familial

♦ ♦ ♦ ♦



## Service des activités scolaires et parascolaires (SASP)

### ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des activités scolaires et parascolaires était composé du personnel suivant au 31 décembre 2021 :

- 1 Chef de service à 100 %.
- 1 Adjoint à 100 %.
- 1 assistante à 80 %.
- 1 employée de commerce à 20 %.
- 1 apprenti employé de commerce à 100 % (dès le 16.08.2021).
- 1 conseiller école-famille (CEF) à 50 % (dès le 1<sup>er</sup> août 2021) et référent devoirs accompagnés et personnel de réfectoire à 25 % (dès le 1<sup>er</sup> septembre 2021).
- 1 chauffeur du bus scolaire à 90 %.
- 1 responsable de cafétéria à 45 %.
- 1 Directrice d'APEMS à 100 %.
- 1 employée de commerce à 80 %.
- 11 éducatrices APEMS (718 %).
- 2 éducateurs APEMS (139 %).
- 1 intendante APEMS Croset-Parc à 32 %.
- 1 intendante APEMS Coquerellaz à 32 %.
- 1 apprentie ASE à 100 %.
- 4 responsables de réfectoire (120 %).
- 11 employées de réfectoire (295 %).
- 1 employé de réfectoire (26 %).
- 9 patrouilleuses scolaires (payées à l'heure).
- 2 patrouilleurs scolaires (payés à l'heure).
- 2 conductrices de ligne Pédibus (payées à l'heure).
- 1 conducteur de ligne Pédibus (payé à l'heure).
- 18 responsables de groupes de devoirs accompagnés (payés à l'heure).

### TACHES DU SERVICE

- Direction générale des structures d'accueil parascolaires communales (APEMS et réfectoires).
- Aménagement des salles de classes et locaux administratifs scolaires (mobilier, tableaux de classes, beamer/projecteur).

- Aménagement des horaires des transports scolaires.
- Administration et organisation des devoirs accompagnés.
- Coordination des lignes Pédibus.
- Gestion des subsides communaux pour activités culturelles et sportives scolaires (sorties pédagogiques, courses d'école, voyages d'étude).
- Participation à l'organisation et à la coordination de certaines manifestations scolaires.
- Participation à la Commission culturelle scolaire.
- Administration des camps de ski et de l'école à la montagne.
- Gestion des plans de fermeture et des clés des bâtiments scolaires.
- Gestion, coordination et vente du Passport vacances.
- Secrétariat de l'Entente intercommunale Crissier-Ecublens-St-Sulpice du chalet Les Alouettes.
- Secrétariat du Conseil d'établissement.
- Supervision et coordination du travail entre le Conseiller école-famille et l'école.

### PREAMBULE

L'année 2021 s'achève un peu comme l'année 2020, avec cependant un certain espoir sur l'avenir quant au retrait prochain de la pandémie et à un retour à une vie sociale plus conviviale.

La crise sanitaire liée au Covid-19 a continué à jouer les trouble-fêtes au sein du SASP en imposant le télétravail, les mises en quarantaine et en isolement, ainsi que les fermetures temporaires de certaines structures d'accueil.

Notons l'arrivée, au 1<sup>er</sup> janvier, d'un nouveau Directeur des écoles. Une collaboration étroite et de nouveaux défis sont au menu, comme par exemple les besoins en nouveaux locaux ou encore des moyens technologiques qui répondent aux exigences du Canton.

Malgré tous les événements survenus lors de cette année, le Service a toujours réussi à être présent et à l'écoute de la population, ainsi que des interlocuteurs externes, ceci

grâce à tous les collaborateurs du SASP qui ont su faire part de flexibilité, de résilience, d'imagination et de patience. Mes remerciements à tous pour le travail accompli.

### Perspectives

Le Service a prévu de réaliser ou d'achever les projets suivants en 2022 :

- Finalisation de l'appel d'offres pour la fourniture des repas des cantines scolaires dès la rentrée scolaire 2022.
- Changement du transporteur scolaire des enfants domiciliés à l'EVAM et fréquentant les écoles d'Ecublens.
- Collaboration avec Pro Senectute et le Service des affaires sociales, familiales et du logement afin d'intégrer des retraités bénévoles pour accompagner les lignes de Pédibus une fois par semaine.
- Collaboration avec la Direction des écoles et le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité pour le réaménagement de la cours du collège du Pontet, en projet participatif avec les élèves.
- Favoriser la politique d'égalité des chances en collaboration avec les différents intervenants du milieu scolaire par la participation, entre autres, au Concept 360°.

*Jean-Marie Léchenne,  
Chef du Service des activités scolaires  
et parascolaires*

<https://www.ecublens.ch/services/administration/ecoles/structures-d-accueil-et-services-parascolaires>



◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)

Deux APEMS se situent sur les sites des collèges de la Coquerellaz et du Croset-Parc.

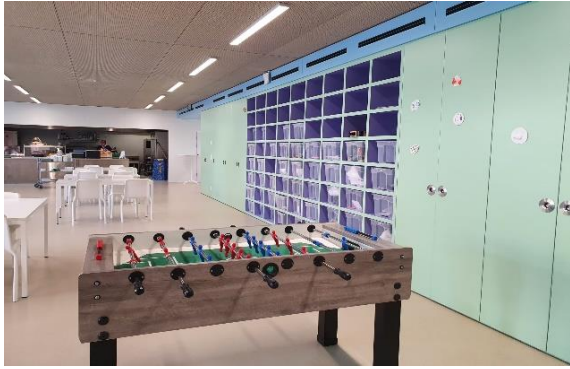
### APEMS Coquerellaz, 85 places (1P à 6P)



### APEMS Croset-Parc, 60 places (3P à 8P)

Les 1P à 2P sont accueillis au Centre de vie enfantine (CVE) Domino.





### Accueil durant les vacances scolaires (nouveau)

Depuis les relâches de février 2021, la structure du Croset-Parc a ouvert ses portes pour les enfants de 3P à 6P qui fréquentent les deux APEMS d'Ecublens. L'horaire d'accueil est de 8 h à 18 h.

#### Fermetures annuelles :

- 3 semaines en été.
- 2 semaines durant les vacances d'hiver.

Voici quelques activités réalisées :

- Laser Game.
- Atelier glucose.
- Jardin botanique & Musée olympique.
- Ateliers cuisine.
- Bowling.
- Visite de la Ferme aux 4 vents.
- Zoo de Servion.
- Le Cube.
- Sauvabelin.
- Balades.



### Missions

Entre la famille et l'école, l'APEMS a sa spécificité. Il est un lieu de vie où les enfants trouvent un climat, une ambiance et des activités qui distinguent les champs familiaux et scolaires. Ce n'est pas un temps de garde, mais du temps de vie pour les enfants accueillis.

Pour que cette expérience en collectivité contribue à ce que les enfants développent leurs compétences et leurs habiletés sociales, ces moments de vie à l'APEMS se doivent d'être riches en relations, en expériences, en découvertes et en plaisirs partagés.

### Déclinaison d'un des thèmes de la ligne éducative : les objectifs liés à l'équipe éducative

- Dynamiser le travail en équipe, créer un climat de confiance et de collaboration.
- Analyser sa pratique professionnelle et faire preuve d'esprit critique constructif.
- Etre capable de se remettre en question, de savoir se réajuster et d'évoluer avec le quotidien.
- Agir de manière objective, cohérente et professionnelle.
- Donner et recevoir des *feedbacks* réguliers.

### La vie dans les APEMS

#### Covid-19

Au mois de mars 2021, suite à plusieurs cas d'enfants atteints par le virus, le groupe des



5-6P à l'APEMS de la Coquerellaz a fermé 2 jours avant les vacances de Pâques.

Les équipes éducatives ont également été atteintes par le Covid-19. La gestion des remplacements n'a pas été simple mais le service d'accueil a été assuré.

### Liste d'attente

Il y a beaucoup de demandes de placement pour le groupe des 1-2P à l'APEMS de la Coquerellaz qui ne sont pas satisfaites. Il y a 12 places de libre pour environ 25 inscriptions et certains parents attendent parfois une année avant d'obtenir une place.

### Les parents

Au vu de la situation sanitaire, les parents n'ont plus le droit d'entrer dans les structures ; ils doivent rester dehors et appeler les équipes afin qu'on leur amène les enfants, ce qui rend le lien de collaboration plus difficile.

### Activités réalisées aux APEMS en 2021

- Initiation au théâtre.
- Capoeira, break dance.
- Espace des inventions.
- Geocaching.
- Vallée de la Jeunesse.
- Sortie surprise pour les 6P.
- Grimpe Totem.
- Bowling.



◆ ◆ ◆ ◆

## Réfectoires scolaires

### Tarifs

Classes de revenu brut en Fr.	Prix du repas en Fr.
Jusqu'à 3'000.-	4.70
de 3'001.- à 4'000.-	6.20
de 4'001.- à 5'000.-	7.70
de 5'001.- à 6'000.-	9.20
de 6'001.- à 7'000.-	10.70
de 7'001.- à 8'000.-	12.20
de 8'001.- à 9'000.-	13.70
plus de 9'000.-	15.20

Le logiciel *MonPortail* <https://ecublens.monportail.ch/Web> a l'avantage de permettre aux parents de gérer au quotidien les repas de leur enfant par le biais d'une application accessible par internet ou par smartphone. <https://www.monportail.ch/fr/MaCantine.html>. Les repas sont payés d'avance par les parents.

### Barème en fonction du revenu

Le Service des finances et de l'informatique exige les justificatifs du revenu auprès des parents pour les enfants inscrits dans les différents réfectoires afin de déterminer le prix du repas. Il faut rappeler que les places sont réservées en priorité aux enfants dont les parents travaillent. Il s'agit donc souvent du cumul de deux revenus.

### Prestataire de repas

L'entreprise Croq'midi livre les repas pour les différents réfectoires et les APEMS.

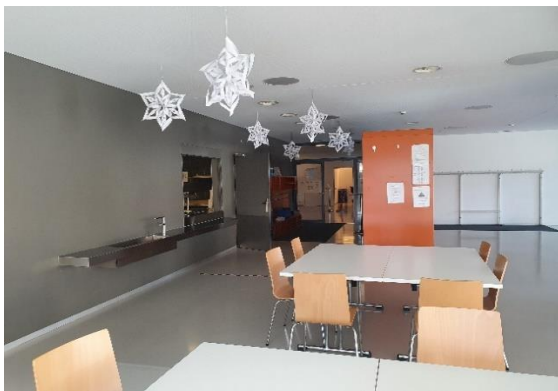
### Référent au personnel des réfectoires

La Commune a octroyé, dès le 1<sup>er</sup> septembre 2021, un mandat de référent en lien avec le personnel des réfectoires. La mission est d'accompagner, écouter, conseiller et soutenir les équipes des réfectoires. Cette activité est partagée avec un poste de référent aux devoirs accompagnés pour un taux global de 25 %.

### Lieux des réfectoires

La prestation de réfectoires comprend 4 lieux d'accueil :

#### Réfectoire du CSCE et local pique-nique



Accueille entre 35 et 45 enfants par jour (8P à 11S). Encadrement : 4 adultes, y compris l'intendante de cuisine et le responsable du local pique-nique.

#### Réfectoire du Pontet



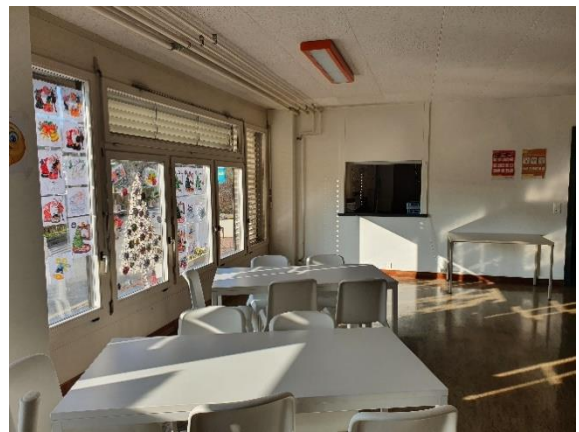
Accueille entre 30 et 40 enfants par jour (7P à 8P). Encadrement : 3 adultes.

#### Réfectoire de la Coquerellaz



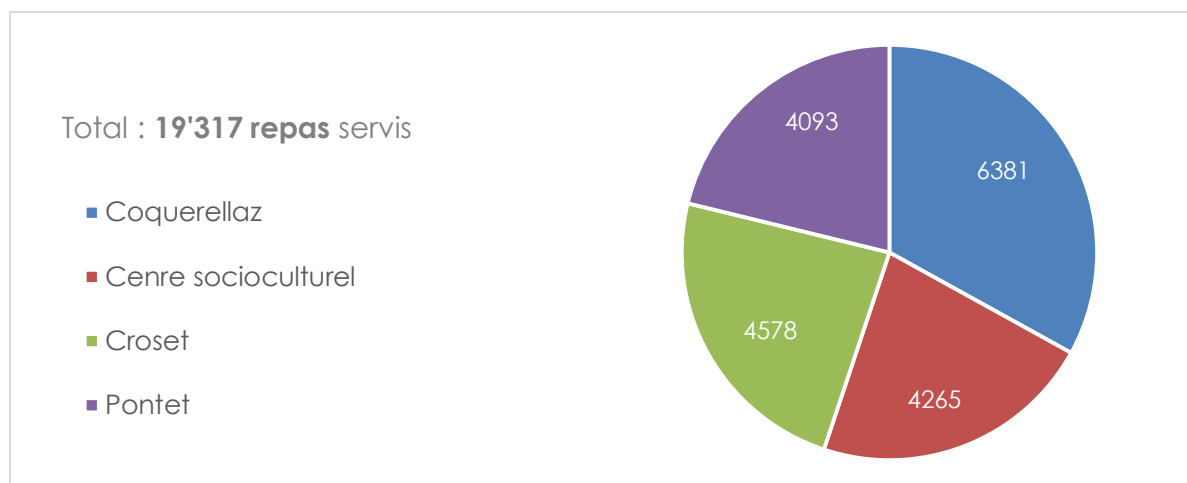
Accueille entre 45 et 55 enfants par jour (1P à 6P). Encadrement : 5 adultes.

#### Réfectoire du Crosset

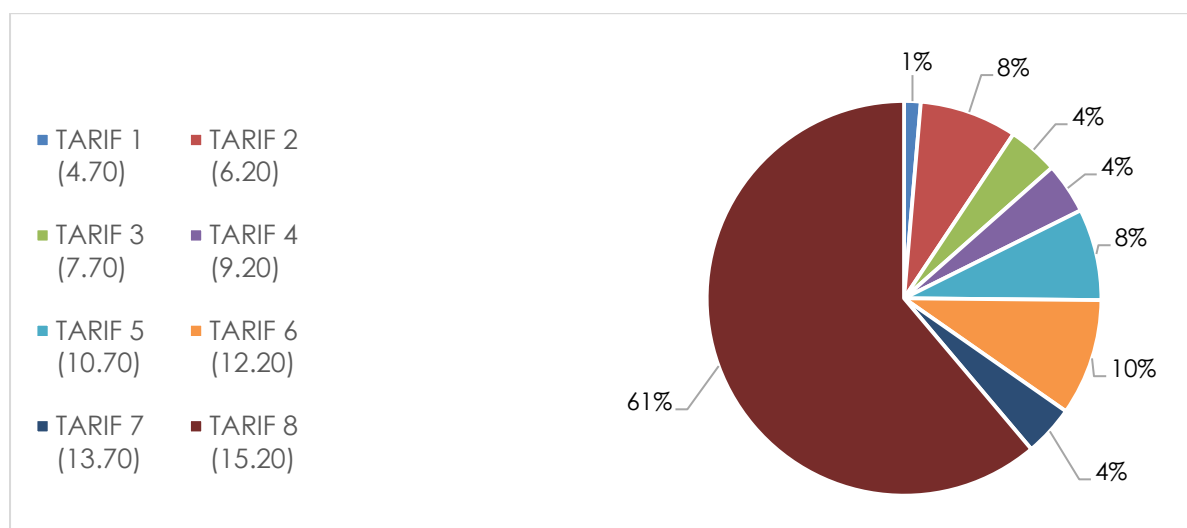


Accueille entre 30 et 40 enfants par jour (1P à 6P). Encadrement : 3 adultes.

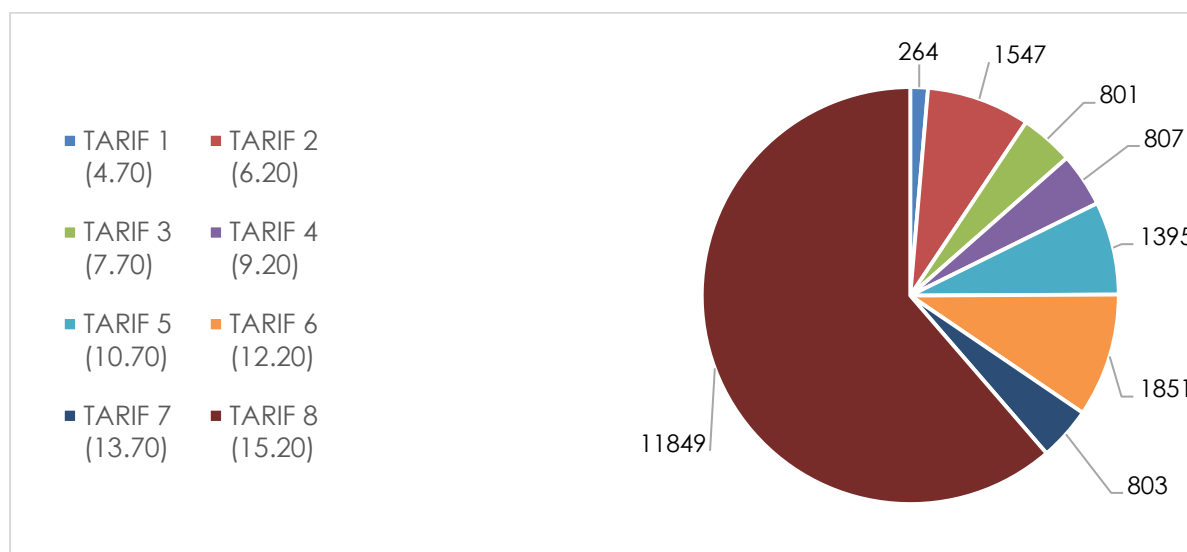
### Nombre de repas par réfectoire



### Répartition en % des repas facturés par tarif



### Répartition du nombre de repas facturés par tarif



## Devoirs accompagnés



Trois jours par semaine (lundi, mardi et jeudi), des séances de devoirs accompagnés sont organisées.

### 3P-6P

Prise en charge des élèves de **15 h 20 à 16 h 20**.

- Récréation.
- Devoirs accompagnés (45 minutes).

Retour au domicile : les élèves sont tous libérés à 16 h 20. L'heure de départ est inscrite dans l'agenda de l'élève.

### 7P-8P

Prise en charge des élèves de **15 h 30 à 16 h 15 ou de 16 h 15 à 17 h**.

- Devoirs accompagnés (45 minutes).

Retour au domicile: dès les devoirs terminés (entre 16 h 15 et 17 h). L'heure de départ est inscrite dans l'agenda de l'élève.

La Commune assumant la plus grande partie des frais, la participation financière des parents se limite à Fr. 1.65 TTC, soit Fr. 20.- par mois pour 3 séances hebdomadaires (forfait non remboursable).

Les groupes sont constitués en fonction du nombre d'inscriptions et débutent à mi-septembre. A la rentrée scolaire 2021/2022, 18 groupes (un de plus que l'année dernière) ont été ouverts pour plus de 152 enfants, afin de répondre à toutes les demandes d'inscription.

L'organisation et l'engagement des responsables de groupes sont assurés par le Service des activités scolaires et parascolaires.

Les responsables des devoirs accompagnés apportent les explications indispensables à la compréhension des disciplines touchées et à la réalisation partielle ou

complète des devoirs. Cependant, les parents gardent la responsabilité d'un contrôle du travail effectué par leur enfant.

Tout comme pour les réfectoires, le logiciel *MonPortail*

<https://ecublens.monportail.ch/Web>

permet aux parents de gérer au quotidien les devoirs de leur enfant par le biais d'une application accessible par internet ou par smartphone

<https://www.monportail.ch/fr/MesDevoirs.html>.

La prestation est ainsi payée à l'avance par les parents.

### Référent aux devoirs accompagnés

La Commune a octroyé, dès le 1<sup>er</sup> septembre 2021, un mandat de référent aux devoirs accompagnés. La mission est d'accompagner, écouter, conseiller et soutenir les responsables de groupes. Cette activité est partagée avec un poste de référent au personnel des réfectoires pour un taux global de 25 %.



## Bus scolaire

Depuis le début de l'année 2021, le SASP utilise un nouveau bus scolaires qui peut accueillir 28 enfants et 3 adultes.

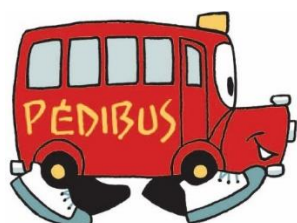
Le bus scolaire transporte 4 fois par jour les élèves de 1P à 4P en provenance d'Epenex jusqu'au collège Croset-Parc. Il assure, en outre, une multitude de déplacements entre les différents bâtiments scolaires, qu'il s'agisse de classes complètes (cours de rythmique et de natation, visites médicales, contrôles dentaires, animations à la bibliothèque, etc.) ou de petits groupes, voire même parfois d'élèves isolés (français intensif, rendez-vous au Service psychopédagogique).

Le bus scolaire livre également les fournitures scolaires stockées au Pontet vers les différents collèges périphériques primaires. Les élèves transportés par le bus scolaire sont soumis à quelques règles et conditions d'utilisation.





## Pédibus



Deux lignes Pédibus (Croset-Champ-Colomb et Croset-Epenex) sont toujours en service sous la conduite de 3 responsables rémunérés par la Commune pour les trajets correspondant aux horaires scolaires.

Ces lignes sont nécessaires pour les enfants en bas âge (classes 1P à 4P) en raison du trajet qui passe par une zone peu sécurisée en regard du trafic existant. Cet aspect rend obligatoire la prise en charge du transport de ces élèves par la Commune qui, au vu des distances, a choisi de valoriser la mobilité douce. 23 élèves inscrits sont répartis sur ces deux lignes.

Il n'y a toujours pas eu de demande de création de ligne de Pédibus sous forme bénévole pour l'année scolaire 2020-2021.



## Patrouilleuses et patrouilleurs scolaires

Les patrouilleuses et patrouilleurs scolaires rattachés au SASP sont au nombre de 8. Suite à la fermeture du collège d'Epenex, le plan d'occupation des passages piétons a été remis à jour avec un patrouilleur supplémentaire au passage piéton de la Coquezellaz et une patrouilleuse au rond-point du ch. des Trois-Ponts/ch. de la Forêt/ch. du Bochet et rte du Bois. En lieu et place du passage piéton au collège d'Epenex, une patrouilleuse occupe le passage piéton à l'arrêt de bus « Croset », entre le Centre commercial et le sentier qui mène au complexe du Croset-Parc.

### Pédibus Champ-Colomb → Croset



### Pédibus Forêt → Croset



Les horaires de présence sont le matin de 7 h 50 à 8 h 20 et de 11 h 45 à 12 h 15, puis l'après-midi de 13 h 15 à 13 h 45 et de 15 h 15 à 15 h 45 pour chaque collège, sauf le mercredi après-midi.

Les patrouilleuses et patrouilleurs reçoivent une formation sur leur lieu de travail par la section « Prévention & Partenariats » de PoOuest. La Commune fournit les vêtements et la palette nécessaires à leur activité.



## Conseiller école-famille

Le 15 août 2021, le Conseiller école-famille (CEF) a pris ses fonctions à 50 %. Mettre en place ce poste au sein d'un établissement de plus de 1'450 élèves est un grand et beau challenge.

Voici en quelques questions/réponses, le parcours du CEF, ainsi que les objectifs de cette nouvelle fonction :



- **Pouvez-vous présenter votre parcours professionnel en quelques mots ?**

Je travaille à l'APEMS d'Ecublens depuis 2014. Tout d'abord en qualité de stagiaire, puis comme éducateur en formation. J'ai obtenu mon diplôme à l'Ecole supérieure sociale intercantonale de Lausanne en 2019. Dès la rentrée scolaire 2020, j'ai repris le poste de responsable d'équipe éducative de l'APEMS au Croset-Parc. J'occupe actuellement le poste de CEF depuis août 2021.

- **En quoi consiste la fonction de CEF ?**

Accompagner les élèves, ainsi que les parents, qui rencontrent des difficultés d'ordre éducatif et social. En collaborant avec la Direction des écoles, le corps enseignant et tout le réseau professionnel gravitant autour de l'enfant, le CEF tend à favoriser le bien-être, la sécurité et la réussite scolaire de l'enfant.

Apporter un regard global de l'enfant en tant qu'individu appartenant à une famille et dans un contexte de vie. Favoriser la prévention socio-éducative et l'élaboration d'un dispositif individuel d'accompagnement des élèves, permettant de faire le lien entre l'école et la famille.

- **Quels sont les principaux objectifs ?**

M'atteler à répondre aux exigences du poste tout en le développant pour le rendre le plus efficace possible sur le terrain. Faire connaître le rôle de CEF auprès de tous les partenaires professionnels et créer des liens adéquats. Répondre aux besoins de la Commune en terme de suivi des enfants inscrits dans les différents services : réfectoires scolaires, devoirs accompagnés, garderie, bus et pédibus.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆